

Bulletin d'informations du 12 octobre 2020.

A l'attention des parents du secondaire

Chers parents,

A partir de mardi 13 octobre, nous entrons dans la dernière période de cette année scolaire totalement hors normes. Nous avons récemment échangé avec vos représentants sur les points qui vont suivre, dont je crois important que vous soyez informés directement. Ce courrier constitue le premier des bulletins d'information que je vous enverrai dorénavant régulièrement.

Retour en classe présentielle :

Les dernières annonces des autorités argentines nous permettent d'espérer un retour partiel des élèves, sur certains niveaux, dans un futur proche. Nous recevons normalement mardi 13 octobre les instructions précises de la part de la DGEGP sur le cadre réglementaire requis pour cet accueil. Sachez que nous sommes déterminés à l'organiser au plus tôt et pour le plus grand nombre d'élèves. Nous vous informerons dès que possible sur l'organisation retenue.

Poursuite de l'enseignement à distance et ajustement de son organisation :

Parallèlement à ce retour potentiel et progressif de certains niveaux, l'enseignement à distance se poursuivra pour un grand nombre d'élèves.

Certains parents ont signalé des baisses horaires dans les nouveaux emplois du temps mis en place deux semaines avant les vacances. Je rappelle que ceux-ci n'avaient pas pour but de diminuer le volume horaire des élèves, mais de stabiliser l'organisation d'une semaine sur l'autre et de rationaliser leurs journées, en diminuant les espaces vides entre les cours et en les organisant globalement entre 9h30 et 15h30. Tous les cours qui figurent aujourd'hui à l'emploi du temps de Pronote doivent être réalisés. Si vous constatez que ce n'est pas le cas, je vous remercie d'en faire part au proviseur adjoint pour qu'il puisse clarifier la situation.

Par ailleurs, dans la période à venir, les besoins des élèves vont être d'autant plus différenciés, en fonction de leur autonomie ou de leur niveau dans chaque matière. C'est un point auquel les professeurs sont déjà très attentifs et qui sera prioritaire dans le travail synchrone comme asynchrone. En ce qui concerne le volume du travail à réaliser de façon asynchrone, nous avons le souci de ne pas épuiser les élèves et d'équilibrer au mieux la charge entre les disciplines, mais aussi de donner à chacun le travail qu'il est capable d'accomplir, en particulier pour ceux qui souhaitent approfondir davantage certaines questions. Les professeurs proposent déjà du travail supplémentaire à ceux qui le demandent, mais il n'est pas toujours

aisé, en situation d'enseignement à distance, d'identifier ces besoins. Si vos enfants souhaitent ce travail supplémentaire, qu'ils n'hésitent donc pas à solliciter les professeurs pour qu'ils leur en donnent.

Examens :

Les classes de 3^e, de 1^{ère} et de Terminales sont concernées par des examens, qui cette année prendront en compte exclusivement les notes de contrôle continu.

Pour le baccalauréat français, ces notes seront celles qui auraient correspondu aux trimestres 2 et 3 si nous n'étions pas passé en semestre, ce qui signifie que **nous prendrons en compte les notes commençant à partir du 10 mai et jusqu'aux conseils de classe, qui se tiendront dans la deuxième quinzaine de novembre.** Comme je l'ai déjà annoncé à vos représentants, ces notes seront analysées collégalement lors de ces conseils de classe, afin que nous validions ensemble le fait qu'elles correspondent bien à l'investissement sur l'année de chacun des élèves. Elles bénéficieront ensuite d'un traitement par les services du baccalauréat de l'académie de Poitiers dont nous dépendons, afin de procéder à une harmonisation, et de garantir que les résultats seront au moins aussi bons que ceux des deux années antérieures pour notre établissement, sur la base d'informations statistiques. Les conseils de mi-semestre effectués avant les vacances ont d'ailleurs été très positifs sur ce point et ont montré que les élèves restaient très investis pour la grande majorité et obtenaient des résultats très positifs qui ne peuvent que rassurer parents, enfants, comme personnels.

Pour le baccalauréat argentin, nous devons aussi transmettre aux autorités les notes annuelles par matière, qui seront les mêmes que celles qui auront été établies pour le baccalauréat français. Je vous donnerai davantage de détails sur ces points au fur et à mesure de la mise en place du calendrier.

Pour les élèves de 1^{ère} :

- Les notes du baccalauréat de français, oral comme écrit correspondront aux notes de contrôle continu, sur la même période que pour le bac de Terminale.
- Les épreuves communes de contrôle continu (E3C) auraient dû se dérouler en deux séries aux 2^e et 3^e trimestre.
 - L'une des séries sera évaluée sur la base des notes de contrôle continu, qui seront validées en conseil de classe, élève par élève, et qui seront ensuite harmonisées par les services de l'académie de Poitiers, comme pour le bac de Terminale.
 - L'autre série sera passée à la fin du 1^{er} trimestre de l'année 2021. Je souhaite préciser dès maintenant que tout sera fait au sein du lycée pour que ces épreuves ne soient pas vécues de façon anxiogène par les élèves. Par ailleurs, pour votre information, les sujets de ces épreuves sont choisis au sein d'une banque d'épreuves nationales, par chaque équipe disciplinaire, qui élabore le barème de correction et qui corrige les copies anonymes de l'établissement. Ceci permet de comprendre que les conditions seront évidemment réunies

pour qu'une évaluation bienveillante soit mise en place et que les élèves ne soient pas sanctionnés par des épreuves déconnectées du contexte d'une reprise après un an d'enseignement à distance.

Pour le Diplôme national du Brevet (DNB) en 3^e : la même règle s'applique que pour le baccalauréat, c'est-à-dire, prise en compte des notes de contrôle continu de mi-mai à mi-novembre, validation en conseil de classe, harmonisation par les services de l'académie de Poitiers.

Fin d'année :

Les années ordinaires, les cours dans le secondaire de 1^{ère} et de terminale s'arrêtaient avant la fin de l'année scolaire, pour permettre la passation des épreuves de baccalauréat. Cette année, les cours se poursuivront donc sur l'ensemble des niveaux jusqu'à la fin de l'année scolaire, y compris après les conseils de classe. Les professeurs construiront par équipe à une approche spécifique pour cette ultime période, afin qu'elle reste mobilisatrice pour les élèves et qu'elle contribue à les préparer à l'année scolaire suivante.

Concertation et réunions à venir :

Cette année nous met tous à rude épreuve en ce qui concerne la qualité de nos échanges et du partage d'informations. L'impossibilité prolongée d'échanger de façon fluide et directe rend difficile la compréhension de nos problématiques respectives. Je suis très attachée à la qualité du dialogue avec les parents et nous avons travaillé avec vos représentants de l'Amicale et de Fraternité de façon très régulière, dans des réunions dédiées, comme au sein des instances de l'établissement. Nous avons aussi pris le temps durant ces vacances de faire un point sur la situation actuelle avec chacune des associations, et nous allons continuer de nous rencontrer au rythme minimum de deux réunions mensuelles.

Mais il est aussi nécessaire de vous rencontrer plus directement, ce que visaient la réunion du 29 septembre, sans y être parvenue de façon satisfaisante. J'ai partagé avec les deux associations ma volonté de définir un format de rencontre plus satisfaisant. Je vous invite à proposer à vos représentants toutes les suggestions que vous auriez sur le fond comme sur la forme de ces rencontres. Là encore si les autorités le permettent, je n'exclus pas la possibilité de rencontres hybrides : présentielles au lycée, en petits groupes, mais diffusées à distance pour les autres parents qui ne pourraient pas être présents pour les questions de limitation dans nos capacités d'accueil.

Réinscriptions et questions financières :

A partir de mardi 13 octobre et jusqu'au vendredi 23, s'ouvrira la période de réinscription pour l'année 2021. Je comprends tout à fait que, pour un nombre important d'entre vous, cette question soit nécessairement liée à l'augmentation des frais d'inscription, qui sont une préoccupation majeure dans un contexte de grande incertitude économique.

Nous sommes parvenus à repousser une partie des limites habituelles concernant les règles budgétaires strictes qui régissent les établissements en gestion directe (EGD) de l'AEFE, dont nous faisons partie. Je rappelle que le lycée Jean Mermoz est le seul EGD de la zone Amérique latine Sud, et qu'à ce titre il ne dispose pas des mêmes marges de manœuvre que les autres établissements conventionnés, en particulier la possibilité d'opérer des réductions en cours d'année. (Cet inconvénient est par ailleurs compensé par d'autres avantages financiers, dont le principal est la prise en charge par la France de la moitié des salaires des personnels résidents, ce qui correspond à 25 à 30% du budget des salaires). Par ailleurs, jusqu'à présent ce statut d'EGD nous contraignait à décider des tarifs scolaires en une seule fois, six mois avant la rentrée suivante, ce qui est évidemment un exercice très complexe dans un contexte d'inflation imprévisible. A la suite d'un dialogue avec les autorités, nous sommes parvenus à nous donner davantage de marges de manœuvre, ce qui me permet de vous annoncer finalement une augmentation structurée de la façon suivante :

- une augmentation différenciée : 28 % pour les classes de l'élémentaire, du collège et du primaire, 20% pour les classes de maternelle, afin de prendre en compte les difficultés spécifiques rencontrées par les parents de ces niveaux dans l'accompagnement de l'enseignement à distance.
- une augmentation en deux temps :
 - de février à mai, selon les pourcentages annoncés ci-dessus,
 - puis de juin à novembre, selon des pourcentages qui seront calqués sur l'inflation, et sur les évolutions de salaire décidées par les paritaires. **De cette façon, vous avez la garantie que les augmentations correspondront strictement aux frais de fonctionnement nécessaires au lycée.**

Je profite aussi de ce point pour rappeler que les demandes d'aides financières, à l'Etat français comme à la Fondation, sont plus que jamais un appui essentiel. J'invite toutes les familles qui rencontrent des difficultés économiques à les solliciter sans réserve, même si elles n'ont encore jamais fait cette démarche.

Pour rappel, les démarches sont à orienter de la façon suivante :

- Pour les familles argentines, se rapprocher :
 - de Belen belen.sirimarco@mermoz.edu.ar , pour le dossier d'aide économique de la Fondation. Les dossiers d'aides de la Fondation pour 2021 devront être retournés à Belen **pour le 13 novembre 2020.**
 - de Jorge jorge.tresca@mermoz.edu.ar pour les accords de paiement.
- Pour les familles française : se rapprocher du consulat : service-social.buenos-aires-cslt@diplomatie.gouv.fr

Préparation des différents scénarios pour la rentrée 2021 :

Comme je l'ai déjà dit à plusieurs reprises, l'ensemble des personnels du lycée est dans l'attente d'une reprise de l'école en présentiel et se réjouit à l'idée de retrouver enfin les élèves et toute la communauté scolaire. Nous souhaitons tous que cet horizon soit celui de la rentrée de février 2021. Cependant l'impossibilité de prévoir l'évolution de la situation sanitaire et les décisions des autorités qui y seront relatives, nous conduit à envisager plusieurs scénarios, qui sont déjà prévus dans notre protocole de retour en classe. Cette organisation permettra, selon les consignes données, de prendre en charge des groupes d'élèves sur un rythme de jours ou de semaines alternés. Elle sera organisée aussi de façon hybride, c'est-à-dire qu'elle combinera la prise en charge présentielle et à distance, selon les groupes et les périodes.

Je vous remercie pour votre lecture attentive.

Bien cordialement.

La Provisure
Laurence LEYENDECKER